

DOSSIER

Titre du dossier : Mon engagement au sein de L'AFEV

Matière : Engagement personnel et associatif

Niveau : Licence 3

Mention : Musicologie

Parcours :

A l'attention de BEZIAU, Marc

Session : décembre 2025 année

PERRIN BADJAKSEZIAN Anciès



Faculté Humanités

Département Maine et Loire

Année Universitaire : 2025-2026



CHARTE DE NON PLAGIAT

Protection de la propriété intellectuelle

Tout travail universitaire doit être réalisé dans le respect intégral de la propriété intellectuelle d'autrui. Pour tout travail personnel, ou collectif, pour lequel le candidat est autorisé à utiliser des documents (textes, images, musiques, films etc.), celui-ci devra très précisément signaler le crédit (référence complète du texte cité, de l'image ou de la bande-son utilisés, sources internet incluses) à la fois dans le corps du texte et dans la bibliographie. Il est précisé que l'UCO dispose d'un logiciel anti-plagiat dans lms.uco.fr, aussi est-il demandé à tout étudiant de remettre à ses enseignants un double de ses travaux lourds sur support informatique.

Cf. « Prévention des fraudes à l'attention des étudiants »

Je soussigné(e), Perrin Badjaksezian Anaïs, étudiante en Musicologie m'engage à respecter cette charte.

Fait à Angers, le 9 décembre 2025

Signature (pour la version imprimée)

1. Sommaire

2.	Introduction.....	3
3.	Origine de l'engagement, motivation	4
4.	Présentation de la structure	5
4.1.	Du point de vue administratif.....	5
4.1.1.	Origines.....	5
4.1.2.	Les partenaires.....	5
4.2.	Du point de vue humain.....	6
4.3.	Du point de vue géographique.....	7
4.3.1.	Du point de vue national	7
4.3.2.	Du point de vue local	7
4.4.	Les programmes au sein de l'AFEV	8
4.4.1.	Le mentorat.....	9
4.4.2.	Les koloc' à projets solidaires.....	10
4.4.3.	Les volontaires en résidence autonomie	10
4.4.4.	Les volontaires en service civique	10
5.	Description de mes tâches et missions.....	12
5.1.	Le mentorat	12
5.2.	Les actions solidaires.....	12
6.	Analyse de mon engagement	14
6.1.	L'engagement citoyen et la formation artistique : deux voies complémentaires d'ouverture et de sens.....	14
6.1.1.	La citoyenneté comme expérience d'altérité : s'ouvrir à l'autre, comprendre la diversité sociale et humaine.....	15
6.1.2.	La formation artistique comme école de la sensibilité et de la transmission culturelle.....	15
6.1.3.	Une convergence naturelle : engagement social et pratique artistique comme formes d'expression d'un même idéal humaniste.	16

6.2.	Mon expérience à l'AFEV : une mise en pratique concrète des valeurs de partage et de transmission.....	17
6.2.1.	Le mentorat : accompagner, écouter, adapter son langage, une pédagogie du quotidien.....	17
6.2.2.	Les actions solidaires : vivre la solidarité au cœur du quartier et apprendre à créer du lien.	18
6.2.3.	Ce que ces expériences m'ont appris : empathie, écoute, coopération : des qualités essentielles dans la musique et la vie collective.	19
6.3.	De la pratique à la réflexion : vers une conception engagée de la culture et de la musique	20
6.3.1.	Les résonances entre mon engagement citoyen et ma formation en musicologie : écoute, sensibilité, partage.....	20
6.3.2.	Vers une approche sociale de la musique : la culture comme outil de lien et d'émancipation.....	21
6.3.3.	Une ouverture sur l'avenir : comment je souhaite allier musique et engagement dans mes projets futurs (éducation artistique, médiation culturelle, inclusion sociale par la musique, etc.).....	23
7.	Conclusion	24
8.	Bibliographie	25
9.	Sitographie	26

2. Introduction

Ce dossier s'inscrit dans le cadre de l'option « Engagement associatif » et vise à analyser la place qu'occupe mon investissement citoyen dans mon parcours universitaire et personnel. L'objectif n'est pas seulement de présenter les activités que j'ai menées au sein de l'AFEV, mais de comprendre ce que cet engagement révèle et m'apporte au quotidien, d'agir avec les autres et d'apprendre en dehors du cadre académique.

Engagée au sein de l'AFEV depuis plus d'un an, ce travail me permet de mettre en lien les compétences développées dans cette structure avec celles issues de ma formation universitaire, et inversement. Il s'agit d'identifier les résonances entre mon engagement citoyen et ma formation en musicologie.

Je présenterai d'abord les origines et les motivations de mon engagement. Je décrirai ensuite la structure dans laquelle je m'investis, l'AFEV, ainsi que les missions que j'y réalise. Enfin, j'analyserai la manière dont mon engagement associatif résonne avec ma formation en musicologie et enrichit mon projet professionnel.

3. Origine de l'engagement, motivation



Figure 1 Maé Audias / Source : LinkedIn

A la fin de ma première année de licence, je me suis mis activement à la recherche d'un logement en colocation avec un ami. Nous souhaitions trouver un lieu de vie qui se situe à une distance raisonnable de l'université ainsi que nos lieux de travail. En multipliant nos recherches sur différentes plateformes, nous avons remarqué un des logements de l'AFEV sur leboncoin. Intrigués par cette offre un peu différente des autres, nous avons pris contact et avons rapidement été mis en relation avec Maé Audias. C'est à ce moment-là que nous avons découvert l'association, ses actions et plus particulièrement le dispositif KAPS.

En nous renseignant d'avantage, nous avons trouvé que l'idée de s'engager au service du quartier et de participer à des projets solidaires représentait une belle opportunité de nous investir concrètement dans la vie locale. Cet engagement nous semblait être une expérience enrichissante, à la fois sur le plan humain et personnel. Après en avoir discuté avec mon ami, nous avons décidé d'intégrer cette grande famille car nous nous sommes sentis en accord avec les valeurs de l'AFEV.

4. Présentation de la structure

4.1. Du point de vue administratif

4.1.1. Origines

Association de la Fondation Étudiante pour la Ville a été créée par un groupe de 3 étudiants en 1992. Leur engagement était fondé sur des convictions sur la démocratisation de l'enseignement supérieur et d'Europe. Ils sont partis de 2 constats :

- Les jeunes, en particulier les étudiants, ont le désir de s'engager, mais ne sont pas toujours en mesure de trouver des propositions pour y parvenir.
- Les quartiers populaires sont fortement touchés par les inégalités éducatives.

En partant de ses idées, ils ont déterminé leur but : favoriser la solidarité entre les jeunes en offrant des moyens de s'engager pour ceux qui le voulaient, tout en répondant aux besoins éducatifs des jeunes des quartiers populaires. C'est ainsi que le mentorat a vu le jour !

La frise chronologique de l'AFEV :

Tableau 1 Frise chronologique de l'afev (Source : YouTube)

1992	• 3 étudiant(e)s créent l'afev
2002	• Le mentorat étudiant se développe dans plus de 30 villes
2005	• Le service civil arrive à l'Afev (deviendra "service civique")
2008	• Première édition de la journée du refus de l'échec scolaire
2010	• Création des colocations solidaires KAPS
2020	• 2 nouvelles formes de mentorat : le mentorat à distance et le mentorat d'accueil
2021	• Lauréat du Plan 1 jeune 1 mentor
2022	• 30 ans de l'afev

Entre sa date de création et 2022, 250 000 jeunes qui se sont engagés.

4.1.2. Les partenaires

Les ministères : Ministère de l'éducation nationale, Ministère de l'enseignement supérieur, recherche & innovation, Ministère des solidarités et de la santé, Ministère de la cohésion des territoires, Ministère de la culture, Ministère de l'intérieur

Autres : JeVeuxAider.gouv.fr, Agence du Service Civique, Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), Conférence des Présidents d'Université (CPU), Réseau national des écoles supérieures du Professorat de l'Education (R-ESPE), Centres Régionaux des Œuvres

Universitaires et Scolaires (CNOUS – CROUS), Le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques (CANOPE), Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti LGBT. (DILCRAH), Lauréat de La France s'Engage, Association des Villes Universitaires de France (AVUF), Collectif des Associations Partenaires de l'École publique (CAPE), Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), Fondation BNP Paribas, Fondation AlphaOmega, L'entreprise BIC ainsi que sa Fondation pour l'éducation, Fonds MAIF pour l'Education, Fondation MACIF, Groupe Caisse des Dépôt, Fondation SNCF, Fondation Pierre Bellon, Orangina Suntory France, Groupe TF1, Eiffage Immobilier, Fondation vinci

4.2. Du point de vue humain

Les valeurs de l'AFEV sont très humaines. Elle veut accompagner les jeunes dans leur trajectoire de vie, dans leur engagement citoyen, elle lutte pour l'égalité des chances et organise le lien social dans les quartiers populaires, en ruralité.

Pour préserver leurs valeurs, ils ont mis des actions en place :

- Mobiliser de plus en plus de jeunes engagés et solidaires
- Intervenir auprès des jeunes en échec scolaire
- Diminuer les inégalités dans les quartiers populaires
- Mettre en relation des personnes différentes

Pour pouvoir accompagner au mieux les personnes engagées dans l'association, elles bénéficient de plusieurs plateformes comme REEC, Discord et WhatsApp.

REEC est un outil qui permet de se former et de valoriser l'engagement et les compétences développées au cours de l'année. Elle a été conçue avec les partenaires. Elle permet notamment de compléter l'accompagnement humain.

Discord a d'autres fonctions qui complète ce qui a déjà été mis en place. Cette application permet de trouver des informations sur ce qu'il se passe dans notre ville/quartier (soirées, formations, événements...), de poser des questions liées à notre engagement (aux responsables et aux autres membres), de trouver des idées pour les prochaines séances (de mentorat) et de discuter avec d'autres membres de l'association.

WhatsApp est une application de messagerie instantanée. Elle nous aide à signaler en cas d'urgence ou d'indisponibilité, et à indiquer l'heure des rendez-vous pour rappeler des actions.

4.3. Du point de vue géographique

4.3.1. Du point de vue national

L'AFEV a un maillage territorial et un ancrage territorial très large sur tout le territoire national. Elle agit dans plus de 40 villes en France et une ville à Barcelone et 300 quartiers populaires.



Figure 2 Carte de France des villes où l'AFEV est présente pour l'année 2025-2026 / Source : Mail personnel

4.3.2. Du point de vue local

La responsable local est Guilleau Nathalie. Le siège se situe 287 avenue pasteur 49100 Angers.

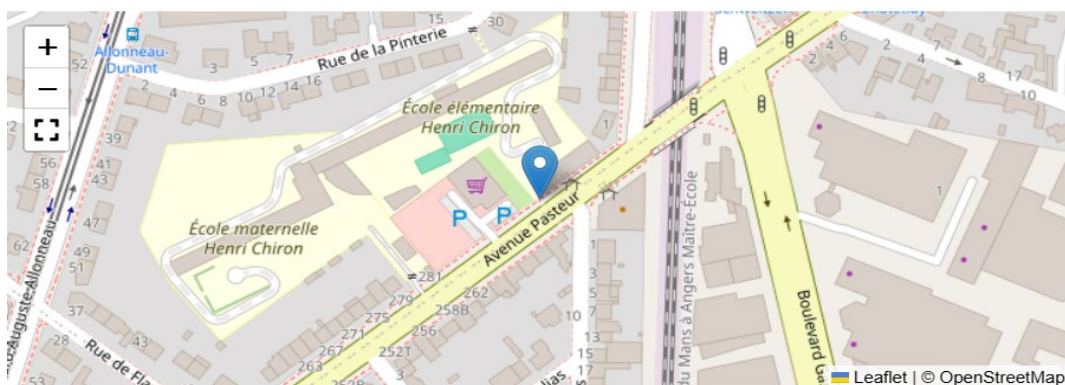


Figure 3 Carte indiquant le siège social de l'AFEV Angers / Source : L'annuaire des associations de la ville d'Angers

L'Afev Angers est présente depuis 2007 et fêtera bientôt ses 20 ans. Au tout début, les bureaux étaient partagés avec d'autres associations agissant en quartiers prioritaires sur Angers et accueillaient peu de salariés.

En 2025, l'Afev Angers possède deux bureaux, l'un à Belle Beille afin d'être proche du campus étudiant de l'Université d'Angers, l'un à Monplaisir, afin d'être proche de trois quartiers sur lesquels l'Afev agit (Belle Beille, Monplaisir, Savary Giran et Grand Pigeon). Elle compte 9 salariées, une équipe entièrement féminine, ainsi qu'une équipe de 32 volontaires en service civique répartis selon les différents dispositifs de l'antenne.



Figure 4 Le Bilan des Kolocs à Angers / Source : LinkedIn

4.4. Les programmes au sein de l'AFEV

l'Afev propose différents terrains d'engagement :

- Le mentorat de jeunes scolarisé-es à domicile ou à distance

- Le mentorat d'accueil
- Les volontaires en résidence
- Les colocations à projets solidaires
- Les actions Démo'campus pour aider les jeunes dans leur orientation
- Les actions dans les tiers-lieux : des espaces hybrides qui inventent de nouvelles manières collaboratives de travailler, de se former et de se rencontrer.

4.4.1. Le mentorat

Le mentorat est le dispositif historique de l'Afev, celui avec lequel l'association a vu le jour. Il permet une relation interpersonnelle d'accompagnement et de soutien. Pour les jeunes de moins de 18 ans qui souhaitent s'engager, elle peut se faire sous forme de mentorat de lycéens dès 16 ans. Cela consiste à l'accompagnement à la scolarité d'un.e jeune issu.e d'un quartier prioritaire par un.e jeune étudiant.e de l'université. Cet accompagnement à la scolarité se fait par une méthode d'éducation populaire, où le/la mentor.e et le/la mentoré.e réfléchissent ensemble et apprennent l'un de l'autre. Le mentor n'est pas un professeur particulier aidant uniquement le/la jeune à faire ses devoirs mais lui propose également de découvrir son territoire par des sorties culturelles, des activités mais également des temps d'échanges, de jeux, de cuisine. Cela permet de créer un lien de confiance et de prendre confiance en soi. Les mentor.e.s ont le rôle de grand.e frère/soeur qui accompagne un enfant/jeune au minimum pendant une année scolaire.

Son objectif est de favoriser l'autonomie et le développement de la personne accompagnée en établissant des objectifs qui évoluent et s'adaptent en fonction des besoins spécifiques. Chaque mois, on est contactée par notre référent AFEV pour faire le point sur les dernières séances. Ce suivi est complété par un outil numérique dédiée au mentor : Aiko. C'est un chatbot, un programme conversationnel qui permet, en 2 min, de partager ce qu'il s'est passé lors de notre dernière séance ou d'informer que notre séance a été annulée.



Figure 5 Chatbot Aiko /
Source : Facebook

4.4.2. Les koloc' à projets solidaires

Les kolocs à projets solidaires permettent d'avoir accès à un loyer accessible en échange d'une vie en colocation engagée et de participer à une ou plusieurs actions solidaires dans ton quartier. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans, alternants, jeunes actif.ve.s, services civiques ou bien étudiants en leur proposant de vivre une expérience complète. Ces logements sont en quartier prioritaire (4 quartiers sur Angers), et permettent de déconstruire des idées préconçues des jeunes sur les quartiers populaires mais aussi inversement.

Les jeunes habitants en colocation, que nous appelons "kapseurs et kapseuses", donnent de leur temps en contrepartie de l'accès à leur logement pour non seulement participer, animer et réfléchir à des actions solidaires mais également faire du mentorat.

Pour mettre en place toutes ces actions, au nombre de 338 pour l'année 2024-2025, les kapseurs et kapseuses se réunissent chaque début de mois afin d'évoquer des idées, des envies, des projets. Cela s'appuie sur leurs propres compétences, appétences et expériences. Ainsi, le champ d'action des kapseurs et kapseuses est très vaste puisque les profils sont divers. Nous pouvons le même mois proposer des ateliers créatifs, des distributions de légumes, des marches de ramassage de déchets dans le quartier, des ateliers théâtres ou d'écriture, des jeux avec les personnes âgées ou encore des friperies.

4.4.3. Les volontaires en résidence autonomie

Les volontaires en résidence autonomie permettent également d'avoir accès à un loyer accessible en échange de mise en place d'activités pour les personnes âgées.

4.4.4. Les volontaires en service civique

À l'Afev, plus de 1 300 volontaires en Service Civique s'engagent chaque année.

4.4.4.1. Leurs droits

Les volontaires en service civique bénéficient d'une indemnité mensuelle de 619,84 € par mois, pour au moins 24h/semaine sans dépasser 48h/semaine. Cela leur donne droit à une protection sociale et plusieurs jours de congé par mois (2 ou 3 selon les cas). On peut être volontaire dès 16 ans.

Des formations leur sont proposés, dont 2 sont obligatoire :

- Une formation « Civique et Citoyenne »
- Une formation « Premiers Secours Citoyen »

Au-delà de l'engagement au sein d'une association, l'objectif du service civique est également de préparer son projet d'avenir, pour une entrée définitive dans le monde du travail, une reprise d'études ou encore un choix d'orientation. La préparation de ce projet donne lieu à minimum 3 entretiens.

Une carte du volontaire leur est délivrée. Elle leur ouvre droit à des avantages et réductions au même titre que les étudiants.

4.4.4.2. Leurs devoirs

Les 3 devoirs principaux sont :

- Rester volontaire et ouvert d'esprit,
- Participer activement aux sessions de formation pour progresser sur les questions civiques et citoyennes,
- T'appuyer sur l'accompagnement de ton tuteur pour élaborer un projet d'avenir.

Les volontaires en service civique ont des missions bien définies à l'Afev selon les différents dispositifs. Ce volontariat leur offre une expérience d'engagement riche, en agissant pour un projet commun à savoir la lutte contre les inégalités. Cela permet également de faire ses premiers pas dans le monde professionnel, tout en étant accompagné par son ou sa tutrice référente.

5. Description de mes tâches et missions

5.1. Le mentorat

J'effectue du mentorat chaque semaine, soit au domicile du jeune que j'accompagne, soit à la bibliothèque, selon nos disponibilités respectives. Ces séances sont des moments privilégiés d'échange et de partage, centrés principalement sur l'aide aux devoirs, mais aussi sur des activités ludiques telles que des jeux de société ou des discussions autour de sujets d'intérêt commun.

Lors des temps d'aide aux devoirs, je m'efforce d'adapter mon discours et ma méthode à la manière de comprendre et d'apprendre de mon mentoré. Cet exercice m'a permis de développer de réelles compétences de transmission, en apprenant à simplifier des notions complexes, à reformuler avec un langage accessible, et à favoriser la compréhension active plutôt que la simple mémorisation. Ces moments demandent de la patience, de l'écoute et une certaine créativité pédagogique pour maintenir la motivation du jeune, surtout lorsqu'il rencontre des difficultés scolaires.

Au-delà du cadre scolaire, ces rencontres sont aussi des espaces de dialogue et de confiance. Les jeux de société, par exemple, constituent un outil précieux pour renforcer le lien relationnel et développer des compétences transversales comme la concentration, le respect des règles ou l'esprit d'équipe. Ils permettent de créer un climat détendu et bienveillant, propice à l'échange et à la valorisation personnelle du jeune.

5.2. Les actions solidaires



En parallèle de mon activité de mentorat, je participe régulièrement à différentes actions solidaires organisées dans mon quartier, en fonction de mon emploi du temps et des besoins exprimés par l'association. Ces actions sont variées et visent avant tout à renforcer le lien social et à favoriser la convivialité entre les habitants. Je m'investis le plus souvent dans des distributions alimentaires et des cafés partagés. Les distributions alimentaires sont nées d'un constat autour de la précarité alimentaire dans les quartiers où se situent les colocations solidaires. De là, l'Afev a créé un partenariat avec le Jardin de Cocagne, dont l'un des

Figure 6 Photos du ré-Kap's de Mars 2025 / Sources : Instagram

dispositifs permet de donner aux associations des légumes qui allaient être jetés mais encore

bons (mauvais calibrage, couleur, ...) gratuitement pour que les associations puissent les utiliser selon leur activité. A l'Afev, ces légumes sont redistribués gratuitement aux habitants des quartiers de résidence des colocations solidaires, une à deux fois par mois. Les kapseurs doivent se rendre le vendredi matin à 7h30, avant d'aller en cours ou au travail, chercher des légumes, les stocker dans les caves puis les ressortir en fin de journée. Les distributions alimentaires sont très attendues par les habitants car cela leur permet d'avoir accès à des fruits et légumes gratuits et de faire un beau complément dans leurs courses mensuelles. Les cafés partagés, quant à eux, sont un temps convivial en pied d'immeuble,

Ces moments, simples en apparence, sont pourtant essentiels : ils permettent d'aller à la rencontre des habitants, d'échanger quelques mots, d'écouter leurs préoccupations et de créer une atmosphère de proximité et de confiance.

Je participe également à des actions ponctuelles telles que des cinémas en plein air ou d'autres événements festifs. Ces projets contribuent à animer la vie locale et à favoriser la mixité sociale, en réunissant des personnes de tous âges et horizons autour d'une expérience commune. Ce sont des moments où la culture, le partage et la citoyenneté se rencontrent concrètement.



Figure 7 Ré-Kaps de Mai 2025 /
Source : Instagram

6. Analyse de mon engagement

Faire le choix de l'engagement associatif c'est choisir la participation à des activités nouvelles, le don de son temps. Cet engagement peut se traduire par autant d'apprentissages de nous-mêmes que d'apprentissage de notre environnement. À côté, la musicologie a elle aussi sa propre forme de quête de sens, de sensibilité et de partage. Si l'association s'inscrit dans l'action sociale alors que la musicologie s'imprègne d'un savoir à la fois culturel et esthétique, les deux comme le substrat nécessaire à la création du lien social et à la transmission des valeurs communes.

C'est dans cet esprit que j'ai décidé de m'investir dans l'AFEV, « Association de la Fondation Étudiante pour la Ville », structure qui lutte contre les inégalités scolaires et promeut la solidarité entre les jeunes, expérience concrète de ce que peut signifier la transmission, cette fois non plus dans la musique, mais dans l'écoute et le dialogue. Mon parcours AFEV, entre le mentorat individuel et les actions solidaires, m'a conduit à réfléchir aux potentialités d'interactions et de complémentarités pouvant exister entre mon engagement citoyen et ma formation artistique. J'ai en effet imaginé différentes actions musicales ou dispositifs de médiations culturelles sans avoir eu le temps pour les mettre en place. Dans ces projections, une question s'est imposée à moi : Comment l'engagement citoyen et la formation artistique peuvent-ils se rejoindre autour d'un même idéal de transmission et de partage ?

Pour y répondre, je montrerai d'abord en quoi l'art et l'engagement citoyen reposent sur des valeurs communes d'ouverture et d'humanité (I). J'analyserai ensuite comment mon expérience au sein de l'AFEV a concrétisé ces valeurs à travers le mentorat et les actions solidaires (II) comme cas pratique. Enfin, je mettrai en lumière la manière dont cette expérience a enrichi ma vision de la musique et de la culture comme leviers d'inclusion et de transmission (III).

6.1. L'engagement citoyen et la formation artistique : deux voies complémentaires d'ouverture et de sens

Avant de partager mon expérience au sein de l'AFEV, il est essentiel de comprendre en quoi l'engagement citoyen et la formation artistique reposent sur des valeurs communes, souvent complémentaires.

6.1.1. La citoyenneté comme expérience d'altérité : s'ouvrir à l'autre, comprendre la diversité sociale et humaine.

Selon le dictionnaire Larousse, la citoyenneté procure un sentiment d'appartenance à une même communauté nationale ainsi que la possibilité d'une participation active à la vie publique et politique. Mais elle ne se limite pas à cette participation, elle inclut aussi le social et le vivre-ensemble. Dans une autre partie du dictionnaire Larousse, il est expliqué qu'en l'espace de deux siècles, la notion de citoyenneté est progressivement passée du terrain juridique au terrain social. Dans les faits, la citoyenneté s'est identifiée avec l'appartenance nationale, cependant l'État-nation se chargeait de régler les conflits de classes nés de l'industrialisation et de réduire les inégalités en organisant l'éducation, la politique sociale, la santé publique.

Cette évolution montre que la citoyenneté ne se résume pas à un statut légal : elle se construit dans l'action et dans la relation à autrui. L'AFEV s'inscrit pleinement dans le cadre de cette vision « moderne » de la citoyenneté, comme en témoigne son slogan « Lutter contre les inégalités ». Mon engagement au sein de l'association illustre cette conception : En devenant un acteur social de mon quartier, cette citoyenneté est vécue comme une pratique. En réalisant les actions de proximité, telles que les cafés partagés ou les distributions alimentaires, nous placent directement au contact des habitants du quartier. Nous nous adressons à tous, sans distinction d'âge, d'origine ou de situation sociale, ce qui crée de véritables espaces de rencontre et d'échanges. C'est donc une expérience d'altérité puisque nous sommes confrontés à autrui.

Nous contribuons également à améliorer la vie du quartier en faisant remonter les problématiques exprimées par les habitants. En tant que Kapseuse, j'observe chaque jour certains éléments conflictuels du quartier, ce qui me permet de participer à leur signalement et, à mon échelle, de contribuer à l'amélioration du vivre-ensemble. On peut dire également que grâce à cet engagement, nous participons pleinement et activement à la vie publique.

6.1.2. La formation artistique comme école de la sensibilité et de la transmission culturelle.

Les formations artistiques reposent sur un équilibre entre analyse et pratique, permettant d'articuler la compréhension des œuvres (comment son œuvre est réellement perçue ?) et la manière de les transmettre au public (comment on veut faire percevoir son œuvre ?). Par exemple, en musicologie, le lien entre théorie et pratique est utilisé régulièrement : d'un côté nous étudions l'histoire de la musique et l'analyse sur partition pour avoir une connaissance des

styles et des périodes, de l'autre nous avons des cours de pratique comme les pratiques collectives développent la capacité à exprimer et à communiquer une intention artistique.

La formation musicale est donc une véritable école de la sensibilité. Elle apprend à affiner son écoute, à percevoir les nuances, à comprendre la manière dont une œuvre peut produire des émotions différentes selon son interprétation. Elle demande également de choisir comment l'on souhaite faire sentir ces émotions à un auditoire. Interpréter une œuvre, par exemple, implique de trouver un équilibre entre sa propre sensibilité et le sens que porte la musique : transmettre une émotion juste, cohérente avec le texte, le style ou l'histoire de la pièce.

L'art, et en particulier la musique, permet de transmettre à la fois une émotion associée à une idée. Dans le domaine vocal, les paroles permettent de porter un message explicite, tandis que la musique instrumentale peut suggérer des atmosphères et des images sans recourir au langage verbal. Parfois, juste un titre, une citation ou un lien avec une autre œuvre artistique peut également orienter l'auditeur ou le musicien dans son interprétation. La musique devient alors un langage universel, capable de créer du lien, d'émouvoir et de rassembler des éléments qui rejoignent les valeurs essentielles de la citoyenneté.

6.1.3. Une convergence naturelle : engagement social et pratique artistique comme formes d'expression d'un même idéal humaniste.

La culture, et plus particulièrement la musique, possède un rôle social majeur. Qu'elle soit pratiquée ou simplement écoutée, elle crée du lien entre les individus. La pratique musicale, qu'elle soit collective ou individuelle, favorise l'écoute mutuelle, la coopération, l'attention à l'autre et la construction d'un langage commun. Jouer ensemble suppose de s'accorder, non seulement au niveau musical, mais aussi humain : il s'agit de partager une même intention, une même énergie.

Du côté du public, la musique rassemble également de manière puissante. Les concerts et festivals sont des lieux où des milliers de personnes, parfois très différentes, se retrouvent autour d'une expérience commune. Lors d'événements comme le festival des Vieilles Charrues, qui réunit chaque année plus de 35 000 personnes, la musique devient un espace collectif où chacun partage émotions, valeurs et moments de convivialité. Elle dépasse les barrières sociales, culturelles ou générationnelles et ouvre un espace de rencontre.

Ainsi, la musique et la citoyenneté se rejoignent autour de valeurs communes : le partage, la rencontre et la coexistence harmonieuse. Dans les espaces culturels comme dans les espaces sociaux, les individus sont amenés à vivre ensemble, à respecter des règles, à prêter attention

aux autres. La musique devient alors un véritable levier de vivre-ensemble, proche de l'idéal humaniste qui fonde l'engagement citoyen.

Pour les raisons évoqués ci-dessus, nous affirmons que l'art et l'engagement social apparaissent comme deux manières complémentaires d'agir dans la société. L'un comme l'autre permettent de créer du lien, de valoriser la diversité et de renforcer la cohésion entre les individus.

6.2. Mon expérience à l'AFEV : une mise en pratique concrète des valeurs de partage et de transmission

Mon engagement au sein de l'AFEV m'a permis de vivre au quotidien les valeurs évoquées précédemment, notamment à travers le mentorat et les actions solidaires.

6.2.1. Le mentorat : accompagner, écouter, adapter son langage, une pédagogie du quotidien.

« Notons tout d'abord que le mentorat promu ici est qualifié de mentorat social et s'adresse en priorité à des profils de jeunes dits « défavorisés », issus de certains territoires prioritaires ou ruraux et caractérisés par des formes de fragilités sociales, scolaires, psychologiques... Cherchant à résorber les inégalités de parcours plus qu'à se placer dans une logique universaliste – qui viserait l'ensemble des jeunes –, le mentorat entend renforcer la mobilité sociale et le « capital social ». [...] on souhaite renforcer les capacités de réussite par l'« ouverture sociale », c'est-à-dire en les connectant à un environnement social plus favorable que le leur (Donzelot, 2014 ; Cornand et al., 2021 ; Allouche et Van Zanten, 2008). Certaines associations fondatrices du Collectif Mentorat ciblent d'ailleurs explicitement des profils de jeunes dits « à potentiel » au sein de ces milieux défavorisés. » GUBITTA, Sarah

GUBITTA Sarah définit le mentorat comme un dispositif destiné principalement à des jeunes issus de milieux défavorisés (territoires prioritaires, zones rurales) et confrontés à diverses fragilités. L'objectif n'est pas d'accompagner tous les jeunes, mais de réduire les inégalités de parcours en renforçant leur mobilité sociale et leur capital social. Le mentorat vise ainsi à favoriser leur réussite en leur offrant une ouverture sociale, c'est-à-dire un accès à des environnements sociaux plus favorables. Certaines associations du Collectif Mentorat ciblent d'ailleurs plus particulièrement des jeunes « à potentiel » identifiés au sein de ces milieux défavorisés.

De mon point de vue, le mentorat est un dispositif bénéfique pour tous les participants, tant pour le mentoré que pour le mentor. Mes séances, centrées principalement sur l'aide aux devoirs, m'ont permis d'apprendre à reformuler, à simplifier des consignes et à adapter mon

langage aux besoins du jeune. Ces compétences, qui relèvent de la pédagogie quotidienne, me sont aujourd'hui utiles dans mes études comme dans ma vie personnelle.

Au fil des semaines, j'ai également développé des soft skills essentielles :

- La patience, nécessaire lorsque mes explications doivent être reprises ou reformulées
- L'écoute, pour comprendre réellement les besoins, les difficultés ou les appréhensions du jeune
- La pédagogie, qui consiste à trouver la bonne manière d'expliquer un contenu, à un rythme adapté

Pour ma mentorée aussi, le dispositif s'est révélé enrichissant : elle a pu bénéficier d'un autre point de vue que celui de ses enseignants, d'une autre manière d'expliquer une notion ou d'aborder un exercice. Le mentorat crée ainsi une relation de confiance qui facilite la compréhension et valorise les progrès du jeune.

6.2.2. Les actions solidaires : vivre la solidarité au cœur du quartier et apprendre à créer du lien.

Les actions solidaires jouent un rôle essentiel dans la vie d'un quartier, en particulier lorsqu'il s'agit de territoires marqués par des fragilités sociales. À travers sa présence régulière, l'AFEV contribue à dynamiser ces espaces en proposant des activités accessibles à tous, favorisant ainsi la rencontre et le dialogue entre habitants. La régularité des actions permet de créer des repères : au fil du temps, un public fidèle se forme, habitué à ces moments de convivialité.

Ces actions ne sont pas réalisées uniquement par l'AFEV : elles s'appuient également sur des partenariats avec d'autres structures qui interviennent rarement dans ces quartiers. L'arrivée de nouveaux acteurs permet d'introduire des idées différentes et de proposer des activités variées, susceptibles d'attirer un public plus large. Cette diversité d'intervenants enrichit les dynamiques locales et contribue à renouveler l'intérêt des habitants.

Pour qu'une action solidaire fonctionne, elle doit répondre aux besoins et aux attentes du quartier. Il est donc essentiel de proposer des activités qui parlent au plus grand nombre, qu'il s'agisse de cafés partagés, de distributions alimentaires, d'événements festifs ou d'ateliers ponctuels. Ces moments permettent aux habitants de se rencontrer, de discuter et de découvrir qu'ils partagent des préoccupations, des goûts ou des intérêts communs. À travers ces interactions, les participants apprennent progressivement à créer du lien, à échanger et à s'entraider.

Ainsi, les actions solidaires constituent une véritable école du vivre-ensemble : elles encouragent la solidarité, renforcent le sentiment d'appartenance au quartier et ouvrent des espaces de rencontre qui participent à une meilleure cohésion sociale.

6.2.3. Ce que ces expériences m'ont appris : empathie, écoute, coopération : des qualités essentielles dans la musique et la vie collective.

Mon engagement au sein de l'AFEV m'a permis de développer un ensemble de compétences essentielles, aussi bien dans la vie quotidienne que dans ma future vie professionnelle. Ces apprentissages rejoignent directement les valeurs présentées dans la première partie de ce dossier : empathie, écoute et sens du collectif.

La première compétence renforcée est l'organisation. Les bénévoles de l'AFEV cumulent souvent plusieurs activités (études, emploi, alternance ou missions temporaires), ce qui demande une gestion du temps rigoureuse. Dans mon cas, j'ai dû apprendre à concilier mes études de musicologie, mon engagement associatif et mes missions d'intérim. Planifier les actions, être ponctuelle et respecter mes engagements ont été des éléments indispensables pour réussir à m'investir durablement dans l'association.

À cela s'ajoute la notion de responsabilité. En participant aux actions, nous représentons l'AFEV auprès des habitants. Il est donc essentiel d'être présent lorsque l'on s'engage et d'adopter une attitude respectueuse et bienveillante. Cette responsabilité collective contribue à renforcer la confiance des habitants envers l'association et permet de construire des relations solides.

J'ai également pu mobiliser des compétences directement issues de ma formation en musicologie, ce qui montre la complémentarité entre pratique artistique et engagement citoyen.

L'écoute active, développée en cours d'écriture ou de pratique collective, m'aide à comprendre les besoins de ma mentorée et à m'adapter à son rythme.

L'analyse, travaillée dans les cours d'analyse musicale, me permet de prendre du recul sur les situations et de proposer des solutions adaptées.

La transmission, centrale dans les cours de direction de chœur, est mobilisée à chaque séance de mentorat, lorsque je dois expliquer une notion, reformuler ou accompagner un raisonnement.

Ces trois compétences (écouter, analyser, transmettre) sont au cœur de la pédagogie du mentorat, mais aussi de la pratique musicale collective. Elles demandent de la patience, de

la sensibilité et une capacité à entrer en relation avec l'autre. Ainsi, mon engagement à l'AFEV m'a permis de vivre concrètement ce que la formation artistique m'enseigne depuis plusieurs années : la valeur du partage, l'importance du lien humain et la richesse de la coopération.

Ces expériences m'ont amenée à repenser ma manière d'aborder la musique et mon parcours universitaire, ouvrant progressivement la voie vers une réflexion plus large sur la place de la culture dans la société.

6.3. De la pratique à la réflexion : vers une conception engagée de la culture et de la musique

Mon engagement citoyen a profondément enrichi ma vision de la musique, en me faisant comprendre que la culture joue un rôle essentiel dans la construction du lien social.

6.3.1. Les résonances entre mon engagement citoyen et ma formation en musicologie : écoute, sensibilité, partage.

« [...] De plus en plus d'universités, d'écoles, de départements, de cursus sociaux proposent aux élèves des options de médiation culturelle. Futurs éducateurs spécialisés ou assistantes sociales choisissent une option de formation à la médiation culturelle estimant qu'une sensibilisation à la culture sera une compétence nouvelle pour celui qui travaillera dans le champ de l'insertion et de la précarité. La formation en matière de médiation culturelle est demandée et légitimée dans les structures qui n'ont jamais isolé le culturel du social (ATD quart monde, France terre d'asile, Emmaüs, Groupe Sos, Arapej...), avec des postes reconnus pour motiver des activités pratiques auprès des sans domiciles fixes, des détenus, ou des familles en difficulté économique. Régulièrement, émergent dans les centres sociaux des actions culturelles spécifiques, à l'initiative de travailleurs sociaux persuadés que l'association d'une action culturelle peut avoir des effets positifs sur l'action sociale. La culture fait partie de l'accueil des publics. Elle est là pour rappeler que ce n'est pas parce qu'on n'a plus de logement, plus d'emploi, une santé défailante, que l'on n'aurait plus le droit d'avoir des pratiques culturelles. Elle est aussi là pour dire que les lieux publics de diffusion culturelle appartiennent à tous. [...] » SAADA Serge

Saada Serge explique que de plus en plus de formations sociales intègrent des modules de médiation culturelle. Cette compétence est perçue comme utile pour travailler auprès de publics en situation de précarité. Dans de nombreuses structures sociales (comme ATD Quart Monde ou Emmaüs), la médiation culturelle est déjà reconnue et intégrée, notamment pour accompagner des personnes sans domicile, des détenus ou des familles en difficulté. Les travailleurs sociaux développent souvent des actions culturelles, convaincus de leur impact

positif sur l'action sociale. La culture devient ainsi un élément essentiel de l'accueil : elle rappelle que chacun, malgré les difficultés (logement, emploi, santé), a droit à des pratiques culturelles, et que les lieux culturels publics sont accessibles à tous.

Cette réflexion entre en résonance directe avec mon parcours de musicologie. La formation artistique développe des compétences humaines essentielles : l'écoute, l'observation, la sensibilité. En pratique collective ou en direction de chœur, nous apprenons à ajuster notre geste, à écouter nos partenaires, à percevoir la nuance et à transmettre une intention musicale. Ces compétences relationnelles sont aussi au cœur de mon engagement citoyen : elles m'aident à comprendre les besoins de ma mentorée, à déceler ses difficultés, et à adapter mes explications à son rythme.

Être mentor partage ainsi de nombreux points communs avec le rôle du professeur ou du médiateur culturel. Même si je ne suis pas spécialiste des matières étudiées par ma mentorée, je mobilise des méthodes proches de celles que j'utilise pour transmettre une notion musicale : reformuler, illustrer, structurer un raisonnement, choisir le bon exemple. La pédagogie, qu'elle soit artistique ou sociale, exige les mêmes qualités : respect, patience, adaptation.

Dans les deux domaines, il s'agit avant tout de créer un espace de confiance où l'autre peut apprendre, comprendre et progresser. La musique comme le mentorat reposent sur un idéal similaire : celui du partage et du lien humain, où l'on met ses compétences au service de l'autre pour l'accompagner dans son développement.

6.3.2. Vers une approche sociale de la musique : la culture comme outil de lien et d'émancipation.

« [...] Pour faire vivre un tel outil, les travailleurs sociaux doivent à leur tour diversifier leurs pratiques culturelles, moins dans le but de faire circuler une connaissance ou un savoir sur les œuvres que pour établir ce rapport de confiance voué à inciter naturellement les publics à élargir leurs pratiques. Définir ses centres d'intérêts, ses goûts, ses représentations sur la culture suscite l'envie de les partager, voire celle de les dépasser. Le dispositif est en quelque sorte le moyen d'une acculturation commune où travailleur social et publics questionnent ensemble leur rapport à l'offre et le retour de sortie ne doit pas forcément instaurer un commentaire ou toute autre réciprocité : « Accompagner des publics à un spectacle et en reparler le lendemain, ça permet d'établir des rapports plus simples avec les bénéficiaires. Quand une personne est en difficulté, elle n'est pas toujours réceptive aux solutions qu'on peut proposer. Il faut la sortir d'un état qui occupe « toute la place » dans sa tête. La sortie culturelle, c'est un premier pas, mais si on en parle, si on essaye de la préparer un peu, les relations deviennent plus intimes, plus simples. Je n'ai aucun mal à passer d'un statut à l'autre. C'est même très

valorisant pour moi de mettre en place un atelier critique. Je me sens à la fois animatrice et médiatrice. Cependant, ils ne peuvent ou ne veulent parfois pas parler du spectacle et il faut aussi respecter cela ». [...] » SAADA Serge

Saada Serge introduit l'idée que pour que le dispositif culturel fonctionne, les travailleurs sociaux doivent eux-mêmes diversifier leurs pratiques culturelles. L'objectif n'est pas d'apporter un savoir sur les œuvres, mais de créer un lien de confiance qui encourage les publics à élargir leurs propres pratiques. En partageant leurs goûts et leurs représentations de la culture, professionnels et bénéficiaires construisent une acculturation¹ commune. Les sorties culturelles facilitent un rapport plus simple et plus humain, permettant parfois de sortir les personnes de leurs préoccupations. Cependant, il faut accepter que certains ne souhaitent pas commenter le spectacle, et respecter ce choix.

Les sorties culturelles jouent un rôle essentiel dans ce processus. Elles permettent d'instaurer un rapport plus simple, plus humain, entre travailleurs sociaux et personnes accompagnées. Dans certains cas, elles offrent aux publics en difficulté un espace mental pour s'extraire, ne serait-ce que temporairement, de leurs préoccupations. La discussion qui suit éventuellement la sortie peut renforcer ce lien ; mais comme le souligne Saada, il est tout aussi important de respecter le silence de ceux qui ne souhaitent pas commenter l'œuvre. Le bénéfice réside avant tout dans l'expérience partagée.

La culture possède ainsi une dimension profondément sociale : une œuvre n'existe réellement que lorsqu'elle est reçue, partagée ou ressentie par quelqu'un. Transmettre une idée, une émotion ou une interprétation implique toujours la présence de l'autre. La musique, en particulier, illustre cette capacité unique à créer du lien : elle réunit des personnes différentes autour d'un même moment, d'une même sensation ou d'un même thème.

Elle permet également d'ouvrir des espaces de dialogue autour d'un sujet commun, qu'il s'agisse d'une chanson, d'un spectacle, d'un thème abordé dans une œuvre ou d'un événement culturel vécu collectivement. La musique offre alors un terrain neutre où chacun peut s'exprimer, partager un ressenti, découvrir un autre point de vue ou simplement éprouver un sentiment d'appartenance à un groupe.

Ainsi, la culture, et la musique en particulier, apparaissent comme de véritables outils de lien, mais aussi d'émancipation : elles valorisent les individus, renforcent la confiance en soi et permettent de découvrir de nouvelles manières d'être au monde et aux autres.

¹ Processus par lequel une personne ou un groupe assimile une culture étrangère à la sienne. (Dictionnaires Le Robert)

6.3.3. Une ouverture sur l'avenir : comment je souhaite allier musique et engagement dans mes projets futurs (éducation artistique, médiation culturelle, inclusion sociale par la musique, etc.).

Mon expérience à l'AFEV a renforcé mon projet professionnel et m'a aidée à préciser la manière dont je souhaite exercer mon futur métier. Je souhaite en effet devenir technicienne ou ingénieure du son, un domaine où la dimension humaine est tout aussi importante que la maîtrise technique. Le travail en équipe, qu'il s'agisse de collaborer avec des artistes, des réalisateurs, des techniciens ou des porteurs de projets culturels, constitue le cœur de cette profession.

L'engagement citoyen m'a permis de développer des compétences relationnelles directement transposables dans ce futur métier. L'écoute active, la patience, l'adaptation et la capacité à créer un climat de confiance sont des qualités que j'ai cultivées dans le cadre du mentorat et des actions solidaires, et que je pourrai mobiliser dans mon travail avec des artistes ou des équipes techniques. Dans un studio d'enregistrement ou lors d'un spectacle vivant, la qualité des échanges, la clarté des intentions et le respect mutuel sont essentiels pour mener à bien un projet sonore.

Au-delà de l'aspect professionnel, mon engagement m'a également sensibilisée à la dimension sociale et inclusive de la culture. À l'avenir, j'aimerais pouvoir m'investir dans des projets qui utilisent la musique et le son comme outils d'ouverture, de médiation ou de lien social : ateliers d'initiation au son pour des jeunes, actions culturelles dans des centres sociaux, projets participatifs autour de la création musicale... La musique offre un espace d'expression accessible et fédérateur, qui peut contribuer à renforcer la confiance en soi et à créer du lien entre des personnes de milieux différents.

Ainsi, mon parcours allie progressivement compétences techniques, sensibilité artistique et engagement citoyen. Je souhaite continuer à faire vivre cette complémentarité dans mes choix professionnels, en mettant la musique et le son au service de projets qui valorisent le partage, la rencontre et l'inclusion.

7. Conclusion

Cette interrogation m'a poussée à explorer les valeurs communes qui traversent ces deux univers et à découvrir que, derrière leurs formes différentes, ils partagent un même idéal : celui de la transmission, du partage et de l'ouverture à l'autre.

L'analyse de mon engagement m'a d'abord permis de montrer que la citoyenneté, loin de se limiter à un statut juridique, se vit dans l'altérité et dans l'action collective. Par le mentorat et les actions solidaires, j'ai expérimenté concrètement ce que signifient l'écoute, l'attention à l'autre, la responsabilité ou encore le vivre-ensemble. Ces valeurs résonnent fortement avec celles portées par la formation artistique : sensibilité, interprétation, écoute fine, adaptation et volonté de transmettre une émotion ou une idée.

Mon expérience à l'AFEV m'a ensuite donné l'occasion de mettre en pratique ces compétences. Le mentorat m'a appris à expliquer, reformuler, accompagner, tandis que les actions solidaires m'ont sensibilisée aux réalités sociales du quartier et à la puissance du lien humain. J'y ai retrouvé, sous une autre forme, les mêmes qualités que celles mobilisées dans la musique : patience, empathie, coopération. Loin d'être deux mondes séparés, la musique et l'engagement citoyen se sont révélés complémentaires et enrichissants l'un pour l'autre.

Enfin, cette réflexion m'a permis d'élargir ma vision de la culture et de la musique comme outils d'émancipation et de cohésion sociale. Elle nourrit désormais mon projet professionnel : devenir technicienne ou ingénieure du son tout en restant attentive à la dimension humaine du métier. À l'avenir, j'aimerais pouvoir participer à des projets qui utilisent le son ou la musique comme vecteurs de lien social, de médiation ou d'inclusion culturelle.

Ainsi, cet engagement m'a apporté bien plus que des compétences : il a façonné ma manière d'aborder la musique, les autres et le monde. Il m'a appris que la technique ne suffit pas, que la culture n'a de sens que lorsqu'elle est partagée, et que la transmission, qu'elle soit artistique ou citoyenne, n'existe réellement que dans la rencontre avec l'autre.

8. Bibliographie

ABOUDRAR, Bruno Nassim et MAIRESSE, François, 2025. La Médiation culturelle. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France. « Que sais-je ? », p.128. URL : <https://shs.cairn.info/la-mediation-culturelle--9782715434547?lang=fr>.

Chabanne, J.-C. (2018). Jean Caune, La Médiation culturelle. Expérience esthétique et construction du Vivre-ensemble Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Communication médias et sociétés, 2017, 276 pages. Questions de communication, 33(1), 355-357. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.12856>.

GUBITTA, Sarah, 2023. De l'égalité des chances à la société de l'engagement. Le mentorat, un nouveau « modèle » de politique Jeunesse ? Sciences & Actions Sociales, 2023/2 N° 20, p.112-138. DOI : 10.3917/sas.020.0009. URL : <https://shs-cairn-info.srvext.uco.fr/revue-sciences-et-actions-sociales-2023-2-page-112?lang=fr>.

PRÉVOST-THOMAS, Cécile, 2002. Les temporalités de la chanson francophone contemporaine. Cahiers internationaux de sociologie, 2002/2 n° 113, p.331-346. DOI : 10.3917/cis.113.0331. URL : <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2002-2-page-331?lang=fr>.

SAADA, Serge, 2018. Troisième partie. La médiation culturelle dans le champ social. In : Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur. Toulouse : Éditions de l'Attribut. La culture en questions, p.105-141. URL : <https://shs-cairn-info.srvext.uco.fr/et-si-on-partageait-la-culture--9782916002200-page-105?lang=fr>. Jean-Marrie Lafortune

THURIOT, Fabrice, 2015. Frédérique Montandon, Thérèse Pérez-Roux, dirs, Les Médiations culturelles et artistiques. Quels processus d'intégration et de socialisation ? Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Logiques sociales, série Études culturelles, 2014, 263 pages. Questions de communication, 2015/2 n° 28, p.293-295. DOI : 10.4000/questionsdecommunication.10156. URL : <https://shs.cairn.info/revue-questions-de-communication-2015-2-page-293?lang=fr>.

9. Sitographie

AFEV FRANCE. *L'Afev et ses partenaires : co-construire l'impact social de demain*. In : youtube.com [en ligne]. 17 juillet 2025. 2 min 13 s. [consulté le 24 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=TcyAUopBeiM>

AFEV – Fondation Étudiante pour la Ville. In : Angers.fr [en ligne]. [consulté le 24 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.angers.fr/vivre-a-angers/associations/l-annuaire-des-associations/association/155-afev-fondation-etudiante-pour-la-ville/index.html>

AFEV FRANCE. *Le Mentorat Afev*. In : youtube.com [en ligne]. 17 avril 2025. 1 min 13 s. [consulté le 24 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=VDtPHjoCIVs>

AFEV. In : rejoins.afev.org [en ligne]. [consulté le 24 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : <https://rejoins.afev.org>

AFEV FRANCE. *30 ans de création de liens solidaires*. In : youtube.com [en ligne]. [consulté le 24 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=58Ufno4Zwk0&t=85s>

Larousse. « Citoyenneté ». In : www.larousse.fr [en ligne]. [consulté le 19 novembre 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/citoyennet%C3%A9/34196>